

arise

Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 4 janvier 2017

Étienne BRATEAU

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 janvier 2017

Dénomination sociale : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Étudiants

Siège social : 18, Allée Jean Rostand, 91025 ÉVRY CEDEX

L'an deux mille dix-sept, le quatre janvier à dix-huit heures, les membres de l'association se sont réunis dans la salle S2 du bâtiment de l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) situé au 1, square de la Résistance, 91025 ÉVRY, sur convocation des membres du vingt décembre deux mille seize.

L'assemblée est présidée par M. de ROCHEFORT en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par M. BRATEAU.

Le président constate que 23 membres sont présents ; le nombre total de voix est ainsi de 23.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du bilan moral ;
- lecture et approbation du bilan financier ;
- présentation des listes et questions aux listes ;
- élection d'un nouveau bureau ;

Bilan moral

Nouveaux services

- Remise en place d'un service internet en Mars 2016, rentable depuis septembre
- Mise en place d'un réducteur d'URL (ar1.se) par Romain Cotel
- Mise en place d'un service de pastes (paste.iens.net) par Roman Cotel
- Ajout d'un VPN des associations pour les membres des associations afin qu'ils puissent accéder à leurs machines virtuelles
- Mise à jour ou remplacement des dernières machines qui étaient sous Debian Squeeze

Aquisition de matériel

Nous avons acquis du matériel à un évènement : opération bières contre serveurs. En échange de quelques bières, nous pouvions avoir du matériel.

- Un serveur HP
- Trois serveur supermicro
- Un écran
- Des cables et fibres optiques
- Prêt d'une borne wifi suite à l'EGC 2
- Décomission progressive de l'ancien matériel

Modification de l'infrastructure

- Déploiement d'un VLAN d'administration (en cours)
- Câblage de la salle serveur
- Changement de virtualisation de Xen vers KVM (en cours)
- Let's Encrypt : utilisation de certificats SSL de l'autorité Let's Encrypt
- Participation à l'Evry Games City 2 (prestataires)
- Intégration des étudiants de première année avec des réunions régulières, des formations et des projets adaptés et mieux suivis
- Automatisations en NJV pour débloquent les jeux puis ouverture du réseau en NJV avec une surveillance continue afin d'éviter les connexions non désirées.

Après lecture du bilan moral, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Bilan financier

Une fois le bilan moral fini, le président donne la parole à M. CLAVIER en sa condition de trésorier :

Dépenses

Catégorie	Montant en €	Description
Abonnement orange	580.80€	11 mois d'abonnements à 50.80€
Matériel	188.00€	Petits matériels (Disques dur, ...)
Évènements	12.00€	Soirée des assocés
Divers	10.00€	Piles, bottillons, ...
EGC 2	1 125.00€	Valorisation des intervenants
Sous-total		1 915.80€

Recettes

Catégorie	Montant en €	Description
Estudines du parc	389.00€	Abonnement Arise
EGC 2	2 500.00€	Dédommagement
Archive	130.12€	Caisse 2013
Caisse	500.00€	Dépôt d'espèces
Sous-total		3 519.12€

Epargnes

Catégorie	Montant en €	Description
EGC 2	1 375.00€	Compte Courant vers livret A
Sous-total		1 375.00€

Bilan

	Montant en €
Recettes Totales 2016	3 519.12€
Dépenses Totales 2016	1 915.80€
Différence 2016	+1 603.32€

Situation des comptes

Compte	Janvier 2016	Janvier 2017
Caisse	423.90€	124.02€
Compte Courant	818.52€	640.72€
Livret A	7 034.33€	8 409.33€

Après lecture du bilan financier relatif aux comptes de l'association, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Questions

- **Question de Mme. BOUZIAT** : "Pourquoi le plat à tajine est arrivé en salle 142?"
- **Réponse de M. de ROCHEFORT** : "Titi ou Kober a dû le mettre dans la salle serveur car Alkdfst à laissé trainer le plat en salle 139"

- **Question de M. CHOLLET** : "Quand reprendra mon abonnement pour les Estudines du parc?"
- **Réponse de M. BRATEAU** : "Demandes à M. CLAVIER afin qu'il te la remette"

Présentation des listes

Après rappel par Monsieur le Président que le bureau est à renouveler, c'est-à-dire que 4 sièges sont à pourvoir, une seule liste est candidate :

La liste de M. BRATEAU

- Étienne BRATEAU, président ;
- Louis MELCHIOR, vice-président ;
- Elodie BOUZIAT, secrétaire général ;
- Rémi JAMOUS, trésorier.

Cette liste expose son projet pour l'année à venir :

Projet de la liste de M. BRATEAU :

- Continuer les projets entamés : KVM, Firewalls
- Migration de perso prévue dans l'année
- Envisager une migration d'IRC vers autre chose

Élection d'un nouveau bureau

Les élections au bureau d'Arise sont faites par un scrutin par liste. Le règlement intérieur d'Arise spécifie que le bureau peut décider d'invalider par une décision motivée une liste qui se présente. La liste de M. BRATEAU a été validée.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, il a été procédé au vote.

Voici les résultats obtenus

Pour : 21 voix ;

Contre : 0 voix ;

Blanc : 0 voix ;

Abstention : 2 voix.

Sont déclarés régulièrement élus :

- M. BRATEAU Étienne, né le 22/07/1994 à Reims (51), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de président ;
- M. MELCHIOR Louis, né le 07/03/1996 à Reims (51), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de vice-président ;
- Mme. BOUZAT Elodie, né le 08/10/1996 à Saint Nazaire (44), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de secrétaire général ;
- Mme. JAMOUS Rémi, née le 24/12/1996 à Montpellier (34), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant, pour le poste de trésorier.

L'assemblée générale de l'association A.R.I.S.E. : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Étudiants, en nommant son nouveau bureau, délègue le fonctionnement de son compte bancaire enregistré à la BNP Paribas, n°30004 01621 000010529872, au président M. BRATEAU et au trésorier M. JAMOUS par signatures séparées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix-huit heures et trente-six minutes.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Évry, le

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance